Image not found or type unknown

usure morale et mon patron veut me passer à 1/2 temps

Par **caramelsucre**, le **11/06/2012** à **23:09**

Bonsoir
Dallas continue dans mon entreprise. (voir mon post précédent)
Maintenant le'collègue employé panaro pense que je lui en veut et pour cela j'aurais trafiqué la comptabilité de l'entreprise. Pour lui, ce n'est pas possible que sa "partie" est baissé en chiffre d'affaire. Il ne me parle plus et me déscend par derrière.
J'ai parlé en face à face avec mon employeur, qui évidemment le défend !!!
Aussi, face à cette crise économique, il veut me proposer un 1/2 temps (je travaille quasi à plein temps)
A t-il le droit de me proposer un 1/2 temps avec donc changement de mon contrat de travail ? il me semble que non !! et si je refuse ? qu'est ce que je risque ? le licenciement ?
Si j'accepte le licenciement et qu'il veut une autre assitante à ma place, il devra me proposer un réembauchage en priorité ?
Dites moi si je me trompe SVP !! je ne voudrais pas me planter !!
Merci beaucoup de votre soutien

Par **P.M.**, le **12/06/2012** à **00:15**

Bonjour,
L'employeur pourrait invoquer une raison économique mais alors il faudrait qu'il respecte l' art. L1222-6 du Code du Travail...
En cas de refus, il pourrait, s'il maintenait sa décision procéder au licenciement économique seulement à l'issue du délai de réflexion mais effectivement vous pourriez aviser l'employeur que vous entendez faire valoir votre priorité de réembauchage pendant un an...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés